

**Service Client Contrat**

CS 50000
79079 NIORT CEDEX 9
Tél. : 09 69 39 49 49
www.macif.fr

Vos références

Sociétaire n° 2147862

M. THOMAS THIBAUT
09 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

ATTESTATION DE GARANTIE D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

La Macif, représentée par JEAN-PHILIPPE DOGNETON, Directeur Général, certifie que :

Monsieur THIBAUT THOMAS

bénéficie de la garantie d'assistance aux personnes au titre du contrat Garantie Accident dans les conditions et limites fixées par le contrat.

La garantie d'assistance aux personnes couvre notamment :

- l'organisation et la prise en charge du rapatriement, en France au-delà de 50 km du domicile et à l'étranger sans application de franchise kilométrique, dans les conditions définies aux articles 1 et 10 des conditions générales du contrat Garantie Accident (RPFA).

Cette garantie est accordée par Macif Assistance pour les séjours touristiques d'une durée maximale continue d'un an. Elle est mise en oeuvre par appel téléphonique au numéro :

* pour la France 0 800 774 774
* de l'étranger +33 5 49 774 774

- les frais de recherche et de secours, en France et à l'étranger sans franchise kilométrique, dans les conditions prévues à l'article 10 des conditions générales du contrat Garantie Accident (RPFA).

L'échéance annuelle du contrat est fixée au 1er avril.

Fait à Niort, le 11 octobre 2021

Le Directeur Général
JEAN-PHILIPPE DOGNETON